



AFFECTATION DES STAGIAIRES

- Rentrée 2023

ADRESSE :

Rectorat de Nancy-Metz / DPE
9 rue des Brice - Rond-point Marguerite
CO 30013 - 54035 NANCY CEDEX

Dispositif d'accueil

et d'information des stagiaires :

du 26 juin au 21 juillet 2023
03.83.86.25.54
9h-11h45 / 13h30-16h00

CONTACTS

Vous avez une question relative à votre gestion administrative et financière ? :

Service de la DPE 2/3/4
Gestionnaires administratifs et financiers
✉ ce.dpe@ac-nancy-metz.fr

Vous avez une question relative à votre affectation ? :

Service de la DPE EPP
✉ Enseignants-stagiaires@ac-nancy-metz.fr

Vous avez une question relative à votre formation ? :

INSPÉ : <https://inspe.univ-lorraine.fr/>
ISFEC : <https://www.isfec-grandest.fr/>



Vous souhaitez contacter un assistant de service social ?

<http://www.ac-nancy-metz.fr/accueil-dans-l-academie>

DSDEN 54 : 03.83.93.56.79
DSDEN 55 : 03.29.76.63.85
DSDEN 57 : 03.87.38.64.25
DSDEN 88 : 03.29.64.80.04

Vous avez une question relative aux prestations d'action sociale ?

Service de l'action sociale - DPAE/3
<http://www.ac-nancy-metz.fr/actionsociale>
✉ ce.action-sociale@ac-nancy-metz.fr
☎ 03.83.83.22.17 / 03.83.83.22.47

Votre question porte plus particulièrement sur l'aide au logement ?

Service de l'action sociale - DPAE
✉ questionslogement@ac-nancy-metz.fr
☎ 03.83.86.21.45

Vous avez une question relative à votre emploi du temps ? :

Contactez votre chef d'établissement
<https://annuaire-education.fr/>



Modalité d'affectation INTER-ACADÉMIQUE

Vous souhaitez contester la décision ministérielle portant sur votre affectation académique ?

<https://www.education.gouv.fr/affectation-des-laureats-des-concours-du-second-degre-sial-9743>

Un accueil téléphonique est ouvert du 11 juillet au 17 juillet 2023 au 01 55 55 54 54

Modalité d'affectation INTRA-ACADÉMIQUE

Vous devez participer à la procédure d'affectation intra-académique décrite au point II.B

Connectez-vous à l'application ESV pour formuler vos vœux d'affectation
du lundi 10 juillet midi au mardi 11 juillet 2023 midi

<https://portail.ac-nancy-metz.fr/ens-stag-voeux/secure/>

Résultats d'affectation

Les résultats d'affectation seront communiqués par courriel,
à l'adresse électronique indiquée lors de votre inscription au concours,
au plus tard le 13 juillet 2023



Dossiers et pièces justificatives

TITRE(S) ou DIPLÔME(S) et justificatifs requis pour être nommé stagiaire
Annexe G

Retour des pièces justificatives **au plus tard le 10 juillet 2023**
À l'adresse : enseignants-stagiaires@ac-nancy-metz.fr

**Pièces justificatives dans le cadre d'une participation
au mouvement intra-académique**
Annexe F

Retour des pièces justificatives **au plus tard le 10 juillet 2023**

Dossier « administratif » et « financier »
Annexe G

Retour des pièces **avant le 31 août 2023**
Uniquement par courrier au service de la DPE :

Rectorat Nancy-Metz / DPE
9 rue des Brice
Rond-point Marguerite
CS 30 013 - 54035 Nancy Cedex

Dossier de « classement »
Annexe 3

Retour des pièces **avant le 20 septembre 2023**
Uniquement par courrier au service de la DPE :

Rectorat Nancy-Metz / DPE
9 rue des Brice
Rond-point Marguerite
CS 30 013 - 54035 Nancy Cedex